

**COMMUNE DE
FAUMONT**

Département du Nord
Arrondissement de Douai
Canton d'Orchies

☎ 03.20.61.91.91

2020-1-10

Arrêté du Maire

Objet : Restriction temporaire de circulation et de stationnement à l'occasion de travaux du 17/02/2020 au 16/03/2020 inclus rue de l'abbaye des prés à Faumont.

Nous, Henri COQUELLE, Maire de la Commune de FAUMONT (nord),

Vu le code de la route et des collectivités territoriales,

Considérant que l'entreprise ROTEL chez SIG IMAGE de BIDART (64) effectuera des travaux rue de l'abbaye des prés à FAUMONT (59) selon plan ci-joint du 17/02/2020 au 16/03/2020 inclus, et qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions sécuritaires.

Nature des travaux : remplacement de poteaux TELECOM

ARRÊTE

Article 1er : Il est autorisé l'ouverture des travaux, le dépôt de matériaux sur le domaine public ainsi que le stationnement d'engins pendant toute la durée du chantier rue de l'abbaye des prés à FAUMONT (59) selon plan ci-joint ; le stationnement de tout autre véhicule sera interdit du 17/02/2020 au 16/03/2020 inclus au droit des travaux.

Article 02 : La vitesse sera limitée à 30 km / heure du 17/02/2020 au 16/03/2020, la circulation alternée par feux tricolores au droit des travaux rue de l'abbaye des prés à FAUMONT (59).

Article 03 : Une signalisation conforme à la réglementation sera mise en place par l'entreprise.

Article 04 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 05 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

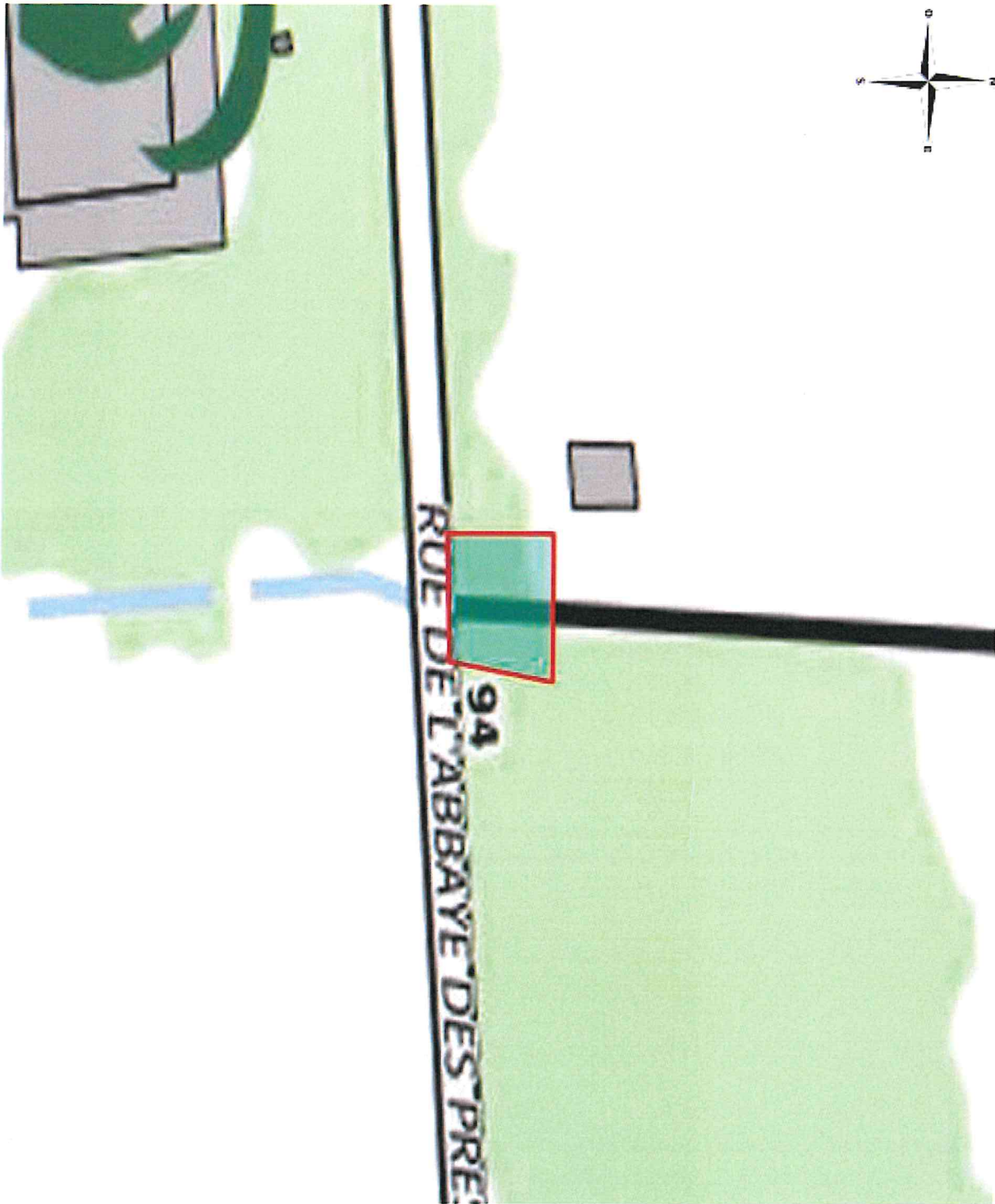
Article 06 : Monsieur le Maire de Faumont (59) et Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie d'Orchies (59) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- ROTEL chez SIG IMAGE de BIDART (64)
- M. VANDENHOVE Eric à ARRAS (62)
- M. Laurent DE RIEVIÈRE, responsable des services techniques de la mairie de Faumont.

Fait à Faumont, le 27 janvier 2020

Le Maire
Henri COQUELLE





Coordonnées : <gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171"><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">3.131993 50.445646 3.131993 50.445774 3.132189 50.445774 3.132162 50.445649 3.131993 50.445646</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon></gml:surfaceMember></gml:MultiSurface>